

« POUR LES AVEUGLES
PAR LES AVEUGLES »

BULLETIN MENSUEL
de
**L'UNION DES AVEUGLES
DE GUERRE**

Reconnue d'utilité publique par décret du 9 avril 1921

et

**Journal des Soldats Blessés
aux Yeux**

SOMMAIRE

L'Assemblée Générale de 1934. — Le Sweepstake Luxembourgeois. — A propos d'une nouvelle opération de la cornée. — Le Centre de Bouleville. — Avis aux bénéficiaires de nos Maisons de Repos. — Le Buste de Briex. — Souscription pour le Buste de Briex. — T. S. F.

Chronique de l'U. A. G.

Caisse Fraternelle. — Entre Nous. — Cotisations pour l'année 1934. — Procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 27 Janvier 1934. — Procès-verbal de la séance constitutive de la Section des Bouches-du-Rhône, le 28 Février 1934. — Procès-verbal de l'Assemblée annuelle de la Section des Alpes-Maritimes, le 11 Mars 1934. — Compte rendu de l'Assemblée annuelle de la Section de la Haute-Garonne, le 18 Mars 1934. — Compte rendu de l'Assemblée du Groupement du Nord, le 18 Mars 1934. — Compte rendu de l'Assemblée annuelle de la Départementale de la Seine-Inférieure, le 18 Mars 1934. — Procès-verbal de l'Assemblée annuelle de la Section du Gers et des Hautes-Pyrénées, le 25 Mars 1934. — Compte rendu de l'Assemblée annuelle de la Section de Maine-et-Loire, le 18 Mars 1934. — Avis divers. — Liste de donateurs.

Administration :

Siège de l'U. A. G., 25, rue Ballu, PARIS (9^e)

Téléph. : TRINITÉ 85-83 — Chèque Postal 160-31

8.9
606

PRESIDENT D'HONNEUR
de l'Union des Aveugles de Guerre

M. Albert LEBRUN, PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE.

COMITÉ DE PATRONAGE

† M. Eugène BRIEUX, de l'Académie Française, Président honoraire.
M. BARTHOU, de l'Académie Française, ancien Président du Conseil.
M. le colonel FABRY, ancien ministre.
† M. le général BALFOURIER ;
M. BRISAC, préfet ;
M. J. RIDGELY CARTER ;
M. Paul DE CASSAGNAC, ancien député ;
M. Maurice DONNAY, de l'Académie Française ;
M. DUÇO, médecin-inspecteur ;
M. FRIBOURG, député ;
Miss Alice GETTY ;
M. Justin GODART, ancien ministre ;
Miss Grace HARPER ;
Miss Winifred HOLT ;
Mme Léopold KAHN ;
M. KRUG ;
M. LUGOL, sénateur ;
Mme la maréchale MAUNOURY ;
M. Samuel MILBANK ;
M. le docteur MORAX ;
M. MEYER, conseiller d'Etat ;
M. Henry PATÉ, député ;
M. Pierre RAMEIL, député ;
M^e HENRI-ROBERT, de l'Académie française, ancien bâtonnier de l'Ordre des Avocats ;
M. le général SAINTE-CLAIRE-DEVILLE ;
M. VALLERY-RADOT ;
le professeur WALTHER, membre de l'Académie de Médecine.

L'Assemblée Générale de 1934

Dans quelques jours, nous serons en pleins travaux d'Assemblée générale, où de nombreux Aveugles de Guerre, venus de toutes les régions, auront la satisfaction de se retrouver pour défendre leurs intérêts et aussi pour rencontrer des camarades dispersés depuis la guerre et entr'aperçus de temps à autre.

Cette Assemblée est une belle occasion de cultiver la camaraderie qui fait le fonds de notre Association, et sans crainte de répéter ce que nous avons déjà dit maintes fois, c'est bien à une grande réunion de famille que tous les ans sont conviés les Aveugles de Guerre.

Nous avons donné tous les renseignements d'ordre pratique concernant les travaux des Commissions et la réunion plénière et nous pensons que nos camarades ayant suivi les travaux du Conseil d'administration sauront, en général, sur quoi ils seront appelés à statuer.

Le grand point d'interrogation d'aujourd'hui est le sort que réserve le Gouvernement actuel aux droits des victimes de la guerre et nous ne savons pas encore quelles décisions nous concernant seront prises incessamment. Au moment de notre Assemblée, l'incertitude sera certainement dissipée ; nous saurons alors examiner avec calme et tranquillité la situation qui, en ce moment, est sérieuse ; nous prendrons peut-être des décisions importantes, mais nous sommes persuadés que les Aveugles de Guerre travailleront d'un même cœur, avec une même bonne volonté à la tâche qui leur sera soumise. Et puis, quoi qu'il arrive, il y a cette confiance inébranlable que nous avons tous en notre Association comme en notre pays et ceux qui croient à l'U.A.G., comme ils croient à la France, ne se tromperont jamais.

H. AMBLARD.

Le Sweepstake Luxembourgeois

Le Sweepstake Luxembourgeois, dont nous avons déjà entretenu nos camarades, a été tiré le 26 mars dernier, à Luxembourg. C'était la première manifestation de ce genre qui se passait sur le continent, ce qui explique le grand mouvement de curiosité et même d'intérêt qu'elle a provoqué dans le public. Les journaux et la T.S.F. en ont donné de larges comptes rendus et nous ne reviendrons pas sur les résultats de ce tirage.

La délégation de l'Union, qui s'était rendue à Luxembourg, avec nos camarades des Gueules Cassées et des Amputés, fut fort bien reçue par les Anciens Combattants Luxembourgeois engagés volontaires dans l'Armée Française, qui témoignèrent aux Aveugles de Guerre une grande sympathie.

Nous avons, au delà des Ardennes, dans ce petit pays du Luxembourg, de solides amitiés, très attachées à tout ce qui est français et qu'il serait coupable de négliger.

Les résultats financiers de ce Sweepstake donnèrent au moins ce que l'on espérait et dès que la répartition due aux œuvres sera faite, nous indiquerons à nos camarades quel sera le bénéfice de ce premier tirage pour l'U.A.G.

Nous informons les membres de notre Association que nous possédons des listes des numéros gagnants qu'ils pourront nous demander s'ils le désirent.

A propos d'une nouvelle opération de la cornée

Plusieurs journaux ont annoncé que l'ophtalmologue soviétique, le professeur Filatov, vient de remporter une brillante victoire dans le domaine de la transplantation de la cornée dans l'œil d'un aveugle. Il fit subir à une femme complètement aveugle, une transplantation des deux cornées, dont l'une fut prise d'un œil « vivant » et l'autre de l'œil d'un cadavre. Les deux cornées sont restées tout à fait limpides.

La malade qui, pendant onze ans, ne voyait absolument rien, a recouvré une vue tout à fait satisfaisante. Elle avait déjà oublié la notion des couleurs, l'alternation du jour et de la nuit lui semblait

étrange. Bientôt après l'opération, elle a pu toute seule effectuer le grand voyage de Sverdlovsk à Odessa.

Le professeur Filatov s'est imposé comme tâche le perfectionnement de la technique de transplantation de la cornée. A cet effet, il a déjà construit un instrument spécial qui, grâce à sa simplicité et son bas prix, est accessible à tout ophtalmologue.

La découverte du professeur Filatov ouvre de très vastes perspectives de transplantation de la cornée.

A la communication qui nous fut faite de cette découverte, nous avons voulu savoir ce qu'il était possible d'espérer de cette nouvelle opération, savoir surtout si nous devons nous réjouir à la perspective d'une amélioration sensible de la situation de beaucoup d'entre nous ou si nous devons nous tenir sur une prudente réserve à l'égard d'une de ces nombreuses découvertes qu'on nous annonce de temps en temps et qui, malheureusement, ne répondent pas aux espoirs que l'on peut fonder sur elles. Nous nous sommes adressés pour cela au docteur Monthus, ophtalmologiste des hôpitaux, qui a soigné beaucoup d'Aveugles de Guerre et qui, très aimablement, nous a donné à ce sujet quelques renseignements qu'il espère compléter d'ici peu. D'ores et déjà, il croit pouvoir nous dire qu'il s'agit d'un procédé de transplantation de portions de cornées claires pour remplacer une même partie de cornée opaque. Le principe n'est pas nouveau et, depuis longtemps, on a tenté des trépanations et transplantations de cornée, sans succès durable d'ailleurs; c'est ce qui a fait abandonner cette méthode. Théoriquement, le tissu de la cornée semble devoir se prêter parfaitement à ces greffes. Peut-être le confrère russe a-t-il trouvé un procédé meilleur que les anciens, abandonnés aujourd'hui.

— Vous vous souvenez, nous dit-il, des faux espoirs donnés par les promesses de la « vision entoptique ». Bien qu'il ne s'agisse pas des mêmes choses, il faut être prudent, avant de faire luire une petite espérance, avant qu'on ne puisse avoir quelque certitude.

Dans tous les cas il ne s'agit que d'améliorations de lésions siégeant sur la cornée dans la membrane antérieure de l'œil, de procédés pouvant rendre la transparence à des parties de cornée opaques, mais en aucune façon d'améliorations des membranes profondes de l'œil.

Le Centre de Bouleville

La Maison de Bouleville, léguée par Marthe Brandès à l'Office National pour les Aveugles de Guerre sera ouverte cette année à partir du mois de juin.

De nombreux camarades qui y ont séjourné les deux précédentes années nous ont déclaré être enchantés du temps qu'ils ont passé dans cet endroit reposant. Nous rappelons ici quelle est la formule adoptée par l'Office pour les vacances des Aveugles de Guerre : Bouleville est une sorte de pension de famille où l'on met des chambres à la disposition de nos camarades, de leur femme et de leurs enfants et où les repas se trouvent préparés, ce qui permet à la femme de nos camarades de se reposer pendant le temps qu'ils passent dans cette maison.

Le prix de la pension est de 15 francs par personne ; les enfants âgés de moins de dix ans ne paient que 7 fr. 50 par jour et les enfants âgés de moins de trois ans ne paient pas.

Nos camarades, désireux de profiter de cette station de repos, doivent nous adresser dès à présent leur demande que nous transmettrons immédiatement à l'Office National qui se mettra en rapports ensuite avec eux pour toutes les indications nécessaires.

Avis aux bénéficiaires de nos Maisons de Repos

Le Conseil d'administration de l'U. A. G. a, dans sa séance du 10 mars dernier, précisé les conditions d'habitation dans nos maisons de repos.

Il a été spécialement décidé que les camarades ayant demandé à bénéficier d'un séjour dans nos centres, devront occuper *personnellement* le logement qui leur aura été attribué.

Cette décision a été prise en raison : 1° de la destination de Franceville et des centres que nous louons qui doivent servir avant tout aux Aveugles de guerre, accompagnés, bien entendu, de leur femme et de leurs enfants ; et 2° afin d'éviter la présence de personnes étrangères à l'Union dans nos maisons.

Nous demandons à nos camarades de bien vouloir se conformer à cette réglementation qui a été prise pour assurer le bon fonctionnement de ces maisons.

Le Buste de BRIEUX

Nos camarades ont vu certainement avec plaisir s'allonger périodiquement la liste des souscriptions reçues pour le buste d'Eugène Brieux.

Nous aurons sûrement la grande joie d'annoncer à notre Assemblée une somme totale quasi définitive, que nous n'osions espérer.

Maintenant que nous sommes en possession des fonds suffisants pour prévoir ce qu'il était possible de faire, nous nous sommes adressés à un sculpteur pour l'exécution du buste et nous faisons savoir à nos camarades que M. Jean Boucher s'est chargé de ce travail.

M. Jean Boucher, Grand Prix de Rome, qui est un des meilleurs ciseaux de l'époque, compte déjà de nombreuses œuvres classées, telles que la statue de Galliéni sur l'Esplanade des Invalides, celle de Victor Hugo qui sera placée à Jersey, plusieurs sculptures au Luxembourg ; il travaille en ce moment au buste du Maréchal Fayolle.

C'est donc un des maîtres de la sculpture moderne, ancien combattant, qui réalisera le vœu de l'U. A. G. M. J. Boucher qui a connu Brieux saura, d'après les documents qui nous sont fournis obligeamment par Mme Brieux, rendre l'expression de celui qui procéda à la formation de l'Union.

Souscription pour le buste de BRIEUX

Nous publions, ci-après, la quatrième liste des souscriptions reçues :

Cancé, 10 fr. ; Lardans, 10 fr. ; Tocquard, 10 fr. ; Goffinon, 10 fr. ; Vray, 10 fr. ; Musner, 10 fr. ; Tauzia, 20 fr. ; Hipolite, 20 fr. ; Léger (A.), 10 fr. ; Gobert, 20 fr. ; Henry (P.), 10 fr. ; Simonet, 20 fr. ; Chesneau, 10 fr. ; Duplan, 10 fr. ; David (E.), 15 fr. ; Barbet, 10 fr. ; Delafosse (G.), 12 fr. ; Pérot (J.), 5 fr. ; Munnier, 10 fr. ; Desbancs, 10 fr. ; Abba, 10 fr. ; Laborie, 10 fr. ; Quillet, 40 fr. ; Ricci, 10 fr. ; Lamaury, 10 fr. ; Lecaudey, 5 fr. ; George, 10 fr. ; Toudouri, 10 fr. ; Pluchot, 10 fr. ; Mombœuf, 10 fr. ; Rolando, 10 fr. ; Guillien, 10 fr. ; Devienne, 10 fr. ; Maille, 10 fr. ; Villette, 10 fr. ; Holzem, 10 fr. ; Affré, 10 fr. ; Lambert (L.), 10 fr. ; Bonvalet, 5 fr. ; Horlon, 10 fr. ; Tessier (M.), 10 fr. ;

Le Guen, 10 fr.; Valadeau (Pierre), 10 fr.; Vidal (E.), 10 fr.; Gilles, 5 fr.; Belleret, 10 fr.; Brunin, 7 fr.; Baron (F.), 20 fr.; Legrand (L.), 10 fr.; Vabois, 10 fr.; Michel (A.), 10 fr.; Fournier (V.), 10 fr.; Prevel, 10 fr.; Lapôte, 10 fr.; Morizet, 10 fr.; Lesade, 10 fr.; Fleury (H.), 5 fr.; Bonnardin, 10 fr.; Boenigen, 15 fr.; Delaunay (S.), 10 fr.; Padois, 10 fr.; Delhomme, 10 fr.; Palmaro, 10 fr.; Karli, 10 fr.; Auffret, 10 fr.; Veuve Guilloud, 5 fr.; Viguiet, 10 fr.; Van Audenaerde, 10 fr.; Arnaud (F.), 10 fr.; Couteau, 10 fr.; Garnaud, 5 fr.; Brissonnet, 10 fr.; Pauvert, 10 fr.; Epstein, 5 fr.; Emeric, 10 fr.; Mezières, 10 fr.; Peyrebune, 10 fr.; Béraud, 10 fr.; Couesnon (R.), 10 fr.; Delaplace (D.), 10 fr.; Detœuf, 5 francs.

A cette époque de règlement des cotisations, nous recevons quelquefois certaines sommes de 10 francs. Nous prions nos camarades qui nous adressent de l'argent de bien vouloir préciser quelle est la destination de leur envoi : soit règlement de cotisation, soit souscription au buste Brioux.

T. S. F.

Le camarade Desgrippes nous fait savoir qu'il est en rapport direct avec une maison de T.S.F. ne faisant que le gros.

Cette maison consentirait une importante remise aux membres de l'U. A. G., acheteurs de ses modèles portatifs, très sélectifs, permettant d'entendre tous les postes européens marchant sur les deux courants.

Le modèle 5 lampes E.L.F., à 775 francs, vendu dans beaucoup de maisons jusqu'à 1.175 francs.

Pour tous renseignements, s'adresser au camarade Desgrippes, 2, rue Claude-Pouillet, Paris (17^e). Téléphone Wagram 55-66.

Le camarade Léger rappelle aux camarades qu'il peut leur fournir tous les postes de T.S.F. des plus grandes marques au prix de sept cents à quinze cents francs, avec la garantie de ces marques.

A l'occasion de l'Assemblée générale, il se tient à leur disposition pour leur faire entendre son merveilleux 8 lampes. Léger anti-fading. S'adresser à M. Léger, 15, rue Jules-Verne, Paris (Métro : Belleville).

Chronique de l'U. A. G.

Caisse Fraternelle

Notre Caisse Fraternelle a distribué, entre le 1^{er} et le 31 mars 1934, une somme de 15.330 francs, se répartissant comme suit :

Allocations naissances	1.500
Allocations décès	3.000
Allocations caisse-maladie, legs Antola et pensions rejetées	10.830

Il y a lieu d'ajouter à ces 15.330 francs une somme de 15.100 francs pour prêts maisons familiales et pour prêts exceptionnels.

La Commission de Caisse Fraternelle a eu à examiner 15 demandes dont 2 n'ont donné lieu, pour motifs divers, à aucune attribution.

ENTRE-NOUS

Naissances

Notre camarade et Mme Masson (René), de Plougasnou (Finistère), nous font part de la naissance de leur huitième enfant, Yvonne, née le 2 mars 1934.

Notre camarade et Mme Poubane, de Rennes (Ille-et-Vilaine), nous font part de la naissance de leur quatrième enfant, Gisèle, née le 22 février 1934.

Notre camarade et Mme Domenger (Pierre), de Montfort-en-Chalosse (Landes), nous font part de la naissance de leur fils, Jacques, né le 27 février.

Notre camarade et Mme Masson (François), de Lannion (Côtes-du-Nord), nous font part de la naissance de leur neuvième enfant, Roger, né le 22 mars 1934.

Notre camarade et Mme Coublucq, de Hagetaubin (Basses-Pyrénées), nous font part de la naissance de leur quatrième enfant, Odile, née le 4 janvier 1934.

Notre camarade et Mme Salmon, de Paris, nous font part de la naissance de leur deuxième enfant, Gérard, né le 16 mars 1934.

Notre camarade et Mme Quinquis, de Quimper (Finistère), nous font part de la naissance de leur fille, Yvonne, née le 21 mars 1934.

Nous adressons nos sincères félicitations aux heureux parents et nos vœux de prospérité aux bébés.

Mariages

Notre camarade Le Barzic, de Rennes (Ille-et-Vilaine), nous fait part du mariage de sa fille, Yvonne, avec M. Marc Guiguen, qui a été célébré le 19 mars à Rennes.

Notre camarade Milhaud (Louis), de Védène (Vaucluse), nous fait part du mariage de son fils, Daniel, avec Mlle Bourret, qui a été célébré le 19 mars à Rennes.

Notre camarade Legrand-Letombe, de Roclinvourt (Pas-de-Calais), nous fait part du mariage de sa fille, Emilie, avec M. Fernand Devillers, qui a été célébré le 3 avril.

Notre camarade Adrien Perret, de Boncourt (Aisne), nous fait part du mariage de son fils, Albert, avec Mlle Elise Trois, qui a été célébré le 3 avril.

Nous adressons nos vœux de bonheur aux jeunes époux.

Décès

Nous apprenons le décès :

De notre camarade Briand (Pierre), de Kergalaou-en-Plougouver (Côtes-du-Nord), décédé le 10 mars 1934, à l'âge de 58 ans.

Né le 29 juin 1876 à Lannion, soldat au 73^e Rég. de territoriale, notre camarade fut gazé le 22 avril 1915 à Boezingia (Belgique). Réformé à 100 %, art. 10 pour cécité, il laisse une veuve.

De notre camarade Barré (Georges), de Villeurbanne (Rhône), décédé le 17 mars 1934 à l'âge de 46 ans.

Né le 7 juin 1888 à Grosagny (Haut-Rhin), soldat au 11^e Dragons, notre camarade fut blessé le 27 janvier 1916 à Azelot (Meurthe-et-Moselle). Réformé à 180 %, art. 10 pour cécité et blessures multiples, il laisse une veuve.

De la femme de notre camarade Borla, de Marseille, décédée le 22 mars 1934.

De la mère de notre camarade Debatisse, de Marseille, décédée le 28 décembre 1933.

Du père de notre camarade Feschet (Eugène), de Bourg Saint-Andéol (Ardèche), décédé le 9 mars à l'âge de 79 ans.

Des deux frères de notre camarade Louis Guihard, de Missillac (Loire-Inférieure) : François, décédé le 2 juin 1933 à l'âge de 57 ans ; Jean, décédé le 17 février 1934 à l'âge de 60 ans.

De la belle-mère de notre camarade Douris (Etienne), de Courpière (Puy-de-Dôme), décédée le 11 mars à Beline.

De la belle-sœur de notre camarade Desgrippes de Paris, décédée le 29 mars 1934 à l'âge de 56 ans.

Nous adressons aux parents nos plus vives condoléances.

Cotisations volontaires

Nous sommes heureux d'adresser ici nos sincères remerciements à nos camarades qui ont tenu à effectuer un nouveau versement :

Devèze, 10 fr. ; Mahmoud El Cherif Trade, 50 fr. ; Boyer, 10 fr. ; Soubié, 5 francs.

Cotisations pour l'année 1934

Passenaud, Roche (A.), Vray, Hautier, Guillo, Arnaud (A.), Reynes (G.), Julio, Mille, Tocquard, Goffinon, Musner, Lescalier, Tauzia, Hipolite, Henry (P.), Hocq, Devarrieux, Arsac, Chevalme, Bayol, Duplan (J.), David (E.), Briel, Raffray, Tisserand, Lafosse (G.), Pérot (J.), Moquais, Seebacher, Veuve Le Maout, Munier, Abba, Laborie, Adam (J.), Dupont (J.), Torrès, Ouillet, Briez, Guillam, Grillet (L.), Ricci, Lamaury, Chancé, Lecaudey, Barret, George, Toudouri, Dehner, Veyret, Pluchot, Dubois (A.), Aubert (A.), Odoul, Fauque, Rolando, Guillien, Riffaud, Bertau, Schneider, Cognard, Veuve Monsard, Villette, Affre, Rosso, Horlon, de Chatillon, Lelarge, Le Bars, Valadeau (P.), Vidal (E.) (rachat), Dentrux, Mazeaud, Cloerec, Nehou, Matinaud, Bignon, Salesse,

Guillemjouan, Gervaud, Roubaud, Margault, Gilles (R.), Belleret, Luc (C.), Mampey, Charmillon, Cladier, Barbier (J.), Dubs, Pic, Cassat, Legrand, Dambry, Favier (P.), Fournier (V.), Héron, Alvergne, Coulard, Moreau (A.), Vergnaud, Mattei, Michel (A.), Lavaur, Piot, Fermon, Cointepas, Lelée, Papineau, Launay (A.), Lapôtre, Bourseillier, Devliegher, Morizet, Fleury (H.), Bonnardin, Bondon, Chapouillié, Roillet, Dubreuil, Courteix, Simon (F.), Culot, Boenigen, Barnabé (C.), Coudrai, Millereau, Passerieu, Morlet, Padois, Perrin, Karli, Bouché (R.), Millon, Tuloup, Martin (M.), Blanc (A.), Gicquel, Auffret, Betoux, Van Audenaerde, Le Cocq, Martin (G.), Couteau, Arnaud (F.), Garnaud, Moron, Charrière (A.), Guérin (G.), Maurel, Petrucci, Chaumérac, Brissonnet, Pauvert, Riquart, Grousset, Mangard, Nonorgues, Roussel (C.), Duquenne, Comble, Michou, Emeric, Potdevin (L.), Parisot, Boyer, Harter, Stoldick, Couesnon, Delaplace (D.), Detœuf, Simonet, Soubié.

Procès-Verbal de la Réunion du Conseil d'Administration du 27 Janvier 1934

La séance est ouverte à 14 h. 30, sous la présidence de Scapini.

Sont présents : Scapini, Favret, Leveau, Noireaux, Amblard, L'Evesque, Bardoux, Brusson, Céré-Labourdette, Conan, Courteix, Fauvel, Grillet, Guillam, Izaac, Laffargue, Lauté, Malgat, Muller, Nicolai, Roy (G.).

M. de Traversay, président du Comité d'Action, M. O. Bloch, trésorier adjoint.

Les camarades : Bailly, Berthet, Blondell, Briant, Chauvel, Emo, Hennebicq, Mathieu, Méline, Rousseau, Saillot.

Excusés : Bertrand, Bois, Cabasson, Derunder, Lagarde, Petitjean, Robert (M.), Satgé.

N'a pas écrit : Bloncourt.

Ont donné leurs pouvoirs :

A Amblard : Petitjean, Satgé.

A Favret : Cabasson.

A Noireaux : Bois, Derunder.

A Laffargue : Lagarde.

1° Procès-verbal de la réunion du Conseil d'administration du 18 novembre 1933. Adopté à l'unanimité.

2° Situations financières de novembre et décembre 1933. Adoptées à l'unanimité.

3° Le rapport moral sur l'exercice 1933 est mis en discussion. Brusson, Conan, Guillam, Lauté prennent la parole pour demander quelques explications auxquelles Amblard et Leveau répondent. Izaac se félicite de l'esprit du rapport. Il est entendu que deux légères additions demandées par Brusson et Guillam y seront apportées.

Le rapport moral est adopté à l'unanimité.

4° Examen du rapport financier. Muller attire l'attention du Conseil sur la nécessité de prévoir un emploi des fonds de l'Union appliqué aux besoins spéciaux de notre Association avec un rendement maximum, en évitant qu'une thésaurisation trop grande nous prive des avantages que nous pourrions en tirer dans le proche avenir. L'Evesque et Scapini donnent leur avis sur ce que doit être la doctrine financière de l'U. A. G. Le Secrétaire général demande que lecture des dépenses de 1933 soit faite, comparée avec les crédits votés. La lecture qui en est donnée fait ressortir que les dépassements des crédits sont minimes, et que, par contre, des économies ont été réalisées.

Izaac félicite le Bureau de sa gestion. Guillam demande qu'il ne soit conservé en argent liquide que les fonds nécessaires à la marche ordinaire de l'Union. L'Evesque, Leveau et Amblard indiquent quels sont les besoins de notre caisse.

Le rapport financier mis aux voix est adopté à l'unanimité.

5° Le Conseil détermine le nombre des Commissions pour l'Assemblée générale prochaine et en nomme les rapporteurs :

Commission des Pensions — Rapporteur : Favret.

— des questions diverses — Rapporteur : Leveau.

— des services intérieurs — Rapporteur : Amblard.

— Maison des Aveugles de Guerre — Rapporteurs : Bois, Fauvel.

— Action sociale — Rapporteur : Lauté.

— Propagande — Rapporteur : Muller.

— du budget — Rapporteur : Noireaux.

6° Lecture du projet de budget pour l'année 1934, présenté par le Bureau et la Commission des finances. De nombreuses explications

sont demandées sur les chapitres Propagande et Assemblée générale. A ce sujet, Izaac propose d'inviter à notre banquet des représentants de l'Afrique du Nord.

Le Secrétaire général indique que les crédits de la caisse maladie devront prévoir une augmentation du taux de remboursement des frais engagés pour la maladie des enfants. Un changement au règlement sera soumis au prochain Conseil.

Tous les chapitres étant examinés, le Conseil à l'unanimité vote le projet de budget présenté.

Scapini donne ensuite des explications sur le Sweepstake luxembourgeois.

7° Demande de création d'une section départementale dans les Bouches-du-Rhône. Le Conseil décide d'autoriser la création de cette section, sans attendre une modification possible des règlements qui sont acceptés, présents ou futurs, par les camarades de cette section.

Le Conseil souhaite que notre camarade Cabasson, administrateur résidant à Marseille, prenne une part active à la direction de ce groupe. Roy (G.) rappelle que des camarades de la Dordogne, rattachés à la Régionale de Bordeaux, désirent fonder une section dans ce département, pour raisons d'ordre pratique. Brusson et Leveau font connaître leur opinion sur le fonctionnement des Départementales, avis qu'ils donneront lors de la discussion des règlements.

Questions diverses. Lecture est donnée d'une lettre de la Société « Les Amis des Soldats Aveugles » qui annonce le vote d'une somme de 50.000 francs pour la construction de notre maison.

Le Conseil charge le Bureau de transmettre des remerciements aux « Amis des Soldats Aveugles ».

Lecture est donnée des demandes d'adhésion de :

Barette (Robert), Granville par Quettehou (Manche), 100 %, art. 10, titre définitif, Carte du Combattant (faisait partie de l'U.A.G. comme membre provisoire depuis octobre 1932).

Maille (Gabriel), 2, rue de la Fare, Marseille, 200 %, art. 10 et 12, titre définitif, Carte du Combattant (faisait également partie de l'U. A. G., comme membre provisoire depuis juillet 1933).

Fargier (Léon-Marie), 24, avenue Frédéric-Mistral, Lotissement Saint-Jacques, Montolivet, Marseille (Bouches-du-Rhône). 110 %, art. 10 et 12, titre définitif, Carte du Combattant.

Justin (Auguste), Jonquières, Martigues (Bouches-du-Rhône). 100 %, art. 10, titre définitif, Carte du Combattant.

Landais (Léopold-Théodore), 92, rue du Mans, Alençon (Orne), 100 %, art. 10, titre définitif, Carte du Combattant.

Souchard (Henri), La Sablière, Breuil-Barret (Vendée). 100 %, art. 10, titre définitif, Carte du Combattant.

Vabois (Jacques), 45, rue des Primevères, Chelles-sur-Marne. 100 %, art. 10, titre définitif, Carte du Combattant.

Vauthier (Paul), 6, rue Jacques-Baldé, Strasbourg (Bas-Rhin). 190 %, art. 10 et 12, titre définitif, Carte du Combattant.

Ces camarades remplissant les conditions sont admis à l'U. A. G. comme membres titulaires.

Le Conseil désigne à nouveau Amblard en qualité de délégué de l'U. A. G. à la Confédération Nationale.

Après avis favorable du Bureau et de la Commission de Caisse Fraternelle, le Conseil autorise l'attribution d'un prêt de 15.000 francs au camarade B., victime civile.

Lecture des dispositions testamentaires de M. Cambal, en faveur de l'U. A. G. Les clauses nous concernant étant nulles et les renseignements fournis par le notaire correspondant ne contenant aucune promesse, le Conseil décide de ne pas revendiquer ce legs.

Guillam et Conan s'enquière de l'état des études qui doivent être faites pour la construction de la maison.

Le Secrétaire général indique les difficultés rencontrées au cours des démarches faites.

Un avant-projet sera présenté le plus tôt possible au Conseil.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17 h. 45.

Procès-Verbal de la séance constitutive de la Section des Bouches-du-Rhône le 28 Février 1934

Le mercredi 28 février s'est tenue à Marseille, dans les salons Floride, 7, rue Venture, l'Assemblée constitutive de la Section départementale des Bouches-du-Rhône.

La séance est ouverte à 15 heures sous la présidence du camarade Favret, vice-président de l'U. A. G., délégué par le Bureau de l'Union pour assister à cette séance d'inauguration.

Sont présents les camarades : Bicheron, Broutin, Cabasson, Capitaine, Chabert, Chatillon, Corazza, Debatisse, Dupuy, Fargier, Fauchier, Jaffré, Maille, Michel (Eugène), Michel (Félix), Pélegrin, Poulain, Raybaud, Rieu, Roubaud, Scotto et Vial.

Excusés les camarades : Beraud, Berla, Bonnadieu et Liotaud.

En sa qualité de doyen d'âge, notre camarade Roubaud ouvre la séance et, en quelques paroles d'une belle verve poétique, souhaite la bienvenue à Favret, ainsi qu'aux camarades nombreux qui ont répondu à la convocation de l'U. A. G.

Le camarade Favret remercie en quelques paroles amicales et apporte le salut de l'Union aux membres de la nouvelle Section des Bouches-du-Rhône. Après quelques explications sur le règlement des sections, Favret fait procéder à l'élection du Conseil d'administration de la Départementale. Il est ainsi constitué : Président : M. Cabasson ; Vice-Président : J. Liotaud ; Secrétaire : A. Corazza ; Membres du Conseil : M. Chatillon, M. Dupuy, J. Fauchier et Eug. Michel ; Trésorier voyant : M. P. Cumella et Commissaire aux comptes : M. F. Suzanne.

Tous les membres du Conseil sont porteurs de la Carte du Combattant.

Favret déclare la section constituée et donne la présidence à Cabasson qui, après avoir remercié les camarades de leur confiance, ouvre l'Assemblée de la Départementale.

Les camarades décident, à l'unanimité, d'offrir la présidence d'honneur de notre section à Mme Barthe, présidente de l'Aide aux Mutilés et Aveugles de guerre et déléguée des « Amis du Soldat Aveugle ».

La section, ne désirant pas entendre lecture des rapports moral et financier de l'U. A. G., adopte ces rapports sans discussion.

Elle procède ensuite à l'examen des vœux à présenter à l'Assemblée générale de l'Union. Favret répond aimablement à toutes les questions posées par les camarades.

Les vœux adoptés par la section seront soumis aux Commissions de l'Assemblée générale de l'Union.

Le camarade Michel (Eugène) remercie les camarades de la confiance qu'ils lui ont témoignée en le désignant pour faire partie du

Comité d'administration de la section, confiance déjà manifestée lors des préliminaires de sa formation.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17 h. 45.

Le Secrétaire :
A. CORAZZA.

Le Président :
M. CABASSON.

Procès-verbal de l'Assemblée annuelle de la Section des Alpes-Maritimes, le 11 Mars 1934

Les Aveugles de Guerre, membres de la Section Départementale de l'U.A.G., se sont réunis en Assemblée annuelle le dimanche 11 mars 1934, au siège du Comité d'Union, 24, quai Saint-Jean-Baptiste, à 14 h. 30.

Aux côtés du président Hébréard avaient pris place notre camarade Noireaux, vice-président de l'U.A.G., et le trésorier.

La séance est ouverte à 14 h. 30. Conformément au règlement ont répondu à l'appel de leur nom les camarades Barbier (Pierre), Butel (Louis), Chambert (Louis), Christophe (Marie), Delille (Albert), Draperi (Jacques), Félix (Marie), Gaetti (Séraphin), Gauch (Victor), George (Léon), Graglia (Joseph), Grattepain (Albert), Hébréard (Louis), Isnardy (Jean), Mouisset (Antoine), Palmaro (Louis), Rosso (Honoré), Rouquette (Pierre), Vernhes (Jean), Victorin (Iréné), Demitrieff.

Ont envoyé leurs excuses : Alloi (Jean), Bertoni (Bruno), Draperi (Jean), Grimaldi (Martin), Invernizzi (Ange), Lansquenet (Emile), Pasquier (Térence).

Au total : 25 présents, 7 excusés et 3 absents.

Hébréard présente à l'Assemblée Noireaux, vice-président de l'U. A. G., grand officier de la Légion d'honneur, venu de Paris pour représenter l'U. A. G. et apporter aux camarades des Alpes-Maritimes le salut fraternel du Bureau et le concours de ses lumières. Il rappelle qu'il est un des pionniers (et des meilleurs) du grand groupement et montre son action constante, bienfaisante, éclairée. Il a un mot aimable pour la charmante Mme Noireaux, compagne gaie, dévouée, aimable.

Le camarade Noireaux remercie Hébréard des paroles de cordiale bienvenue prononcées à son intention et à celle de sa femme ; il remercie tous les Aveugles de guerre d'être venus en si grand nombre à cette Assemblée, marquant ainsi tout leur attachement à leur grand groupement national : « C'est avec le plus grand plaisir, dit-il, que, dès mon retour à Paris, je rendrai compte au siège central de cette marque de solidarité si nécessaire à ceux qui, placés aux avant-postes, veillent constamment au déclanchement d'une nouvelle attaque contre nos droits acquis, si chèrement acquis et toujours menacés. »

Noireaux poursuit son allocution par une allusion à l'irritante question des pensions. Il montre le remarquable dévouement d'Amblard, cheville ouvrière du groupement, toujours à l'affût de ce qui peut se tramer contre nous dans l'ombre et prêt à la riposte. « Cette constante vigilance de notre Secrétaire général, comme sa compétence et l'énorme travail qu'il fournit pour le bien de tous, est une chose remarquable. Il connaît très bien les aveugles, leurs besoins, et leur montre constamment son attachement. Toute notre reconnaissance lui est acquise. » Des applaudissements nourris saluent ces paroles éloquentes et cordiales.

Lecture est ensuite donnée des lettres d'excuses de nos camarades. Hébréard excuse M. Maurin, président du Comité d'Action, que la maladie retient loin de la réunion et fait des vœux pour son prompt rétablissement. Il excuse encore M. Bringuier, président des Amputés qui, absent de Nice, tient toutefois à apporter par lettre à ses camarades Aveugles de guerre, les sentiments de camaraderie et de sympathie qui animent tous les amputés de son groupement. Il salue la présence de M. Raybaud, maire de Levens, qui a pris vigoureusement la défense d'un de nos camarades basement insulté dans une réunion du Conseil Municipal et a réussi à lui faire donner satisfaction par devant les tribunaux. Il remercie chaleureusement M. Jean Médecin, député, maire de Nice, qui vient de faire parvenir à notre trésorier la subvention municipale de 500 francs.

Les rapports moral et financier (dont chacun a pu prendre connaissance dans le bulletin officiel) sont adoptés sans débat et des félicitations votées au Bureau central.

M. Martin, trésorier, fait ensuite connaître l'état de notre Caisse départementale :

Recettes	1.136 85
se décomposant comme suit :	
Avoir au 1 ^{er} octobre 1933.....	636 85
Subvention mairie de Nice.....	500 »
Dépenses (trésorier 1 fr., président 38 fr. 40)	39 40
	<hr/>
Avoir au 11 mars 1934.....Fr.	1.097 45

Le compte rendu financier est approuvé à l'unanimité.

On parle ensuite de la Maison des Aveugles de Guerre en cours d'exécution, de la caisse-maladie, du statut des grands invalides. Plusieurs camarades présentent et discutent certains vœux que le délégué de la section devra soumettre à l'Assemblée générale qui doit avoir lieu à Paris, le 29 avril prochain, et le banquet au Palais d'Orsay, sous la présidence de M. Albert Lebrun, Président de la République. Un vœu de Grattepain est repoussé. Le délégué à Paris, auquel toute confiance est donnée, fera le nécessaire en vue de l'adoption des vœux retenus. Diverses questions sont posées au camarade Noireaux sur la marche de l'U.A.G. Celui-ci répond avec précision et à la satisfaction générale.

L'ordre du jour appelle le renouvellement du Comité d'administration de la section. Aucune candidature nouvelle ne s'étant produite et nul ne réclamant le vote secret ou par appel nominal, sont réélus par acclamations les camarades : Hébréard, Chambert, Gaetti, Graglia, Palmaro, Vichet et Draperi (Jacques), en remplacement du regretté camarade Papa, décédé au cours de l'année. Trésorier voyant : François Martin. Commissaire aux comptes : Jean Ferron.

Au nom du Comité, Hébréard remercie la section de la confiance qui lui est à nouveau témoignée et indique que, comme par le passé, tout le Comité œuvrera pour le bien de tous.

Avant de lever la séance, Hébréard a l'agréable devoir d'adresser au nom de la section ses vifs remerciements au dévoué trésorier, au Comité d'Action, à la presse, à M. Stomboni, au Dr. Binet, dont le dévouement envers les aveugles ne se ralentit jamais, à M. Pascal pour son offre généreuse (quatre exemplaire du guide écriture), enfin à tous ceux qui, de près ou de loin, s'intéressent au sort des Aveugles de Guerre.

Un champagne d'honneur, offert par le Comité de Patronage, où l'on but à la prospérité de l'U. A. G., clôtura cette Assemblée, non sans que le président ait adressé à tous ses camarades et à leurs familles ses meilleurs vœux de santé et exprimé son désir de les voir toujours parfaitement unis.

La séance est levée à 17 heures.

<i>Le Secrétaire :</i>	<i>Le Trésorier :</i>	<i>Le Président :</i>
CHAMBERT.	MARTIN.	HÉBRÉARD.

Section départementale de la Haute-Garonne

Compte rendu de l'Assemblée annuelle, qui s'est tenue à Toulouse, le dimanche 18 mars 1934, au Grand Café du Théâtre, 1, place du Capitole.

La séance est ouverte à 9 h. 45, sous la présidence du camarade Séguy.

Sont présents à la réunion : le camarade Favret, délégué et vice-président de l'Union, et M. L'Evesque, trésorier, de même que les camarades de la Section dont les noms suivent : Alibert, Calmès, Campardon, Duplan, Dupuy, Fourment, Laurent, Lenfant, Monnier, Mousty, Séguy, Soubié, Granet.

Se sont excusés par lettre : Alquier Germain, Balansa, Lacambre, Mirouze, Richou, Roussigné et Gleye.

Assiste également à la séance, M. Carrère, de la Fédération Départementale des A.C.U.F., remplaçant le camarade Masson, commissaire aux comptes de notre Section.

M. Satgé, trésorier de notre Section, s'est excusé par lettre de ne pouvoir assister à notre réunion.

Au nom de la Section, Séguy remercie le camarade Favret et M. L'Evesque d'être venus honorer de leur présence cette réunion et de leur dévouement constant au service de l'Union. Séguy félicite et remercie également les camarades présents à la séance.

Favret prend aussitôt la parole pour nous dire toute sa joie et le grand plaisir qu'il a de se trouver parmi nous et adresse aux camarades le salut très amical et fraternel de tous les dirigeants de l'Union.

Le procès-verbal de l'Assemblée annuelle de la Section de l'année 1933 est présenté par le camarade Séguy; la lecture n'en est pas demandée; il est adopté à l'unanimité.

Renouvellement des membres du Comité de la Section : inscrits, 27; votants, 25. N'ont pas pris part au vote : Fourment et Latrille.

Ont obtenu : Lenfant, 17 voix; Séguy, 16 voix; Monnier, 16 voix; Alibert, 16 voix; Calmès, 16 voix.

En conséquence, les camarades Lenfant, Séguy, Monnier, Alibert et Calmès sont élus membres du Comité.

Nomination du Bureau, président : Calmès; vice-président : Monnier; secrétaire : Lenfant; membres du Comité : Séguy et Alibert; membres voyants : M. Satgé, trésorier, M. Masson, commissaire aux comptes.

Après avoir remercié les camarades qui lui ont donné leur confiance, Calmès prend la présidence et avant d'entrer dans la discussion générale, il adresse, au nom de tous les camarades, les bien sincères félicitations à l'adresse de M. L'Evesque, notre trésorier, pour sa promotion dans l'Ordre de chevalier de la Légion d'honneur, récompense bien méritée par ses quatorze années de dévouement incessant au service de l'Union des Aveugles de Guerre et de tout cœur, et avec joie, un chaleureux ban est fait par tous les camarades à l'adresse de M. L'Evesque. Très touché de cette marque de sympathie, M. L'Evesque prend la parole, remercie tous les camarades et leur dit combien il est heureux de leur rendre service. Il ajoute qu'il sera toujours présent pour se rendre utile et nous aider.

Favret prend la parole et met au courant les camarades des récents événements concernant la défense des pensions, donne des explications sur la Maison de l'Aveugle et sur diverses modifications que le Conseil a apportées aux différents règlements de l'U.A.G., sous réserve de la ratification de l'Assemblée générale.

Fourment, Calmès et Lenfant, comme suppléants, sont désignés comme délégués de la Section au Comité des Fêtes de Toulouse du 11 novembre. Calmès représentera la Section à l'Assemblée générale de Paris.

Le camarade Carrère, de la Fédération Départementale U.F., nous fait part, au nom de sa Fédération, de toute sa sympathie à notre égard et nous promet, en toutes circonstances, tout l'appui de la Fédération pour la défense de nos droits, considérant que les Aveugles de Guerre sont la catégorie des plus grandes victimes de la guerre.

Séguy, Duplan, Alibert et Calmès présentent des vœux qui sont discutés et adoptés et qui seront soumis à l'Assemblée générale de Paris. La séance est levée à 12 h. 30 et, à l'issue de celle-ci, un banquet réunit un certain nombre de camarades autour d'une table bien servie dans une des salles de l'Hôtel Galilée et le repas se termine par de joyeuses chansons et de très amusants monologues.

Le Président de la Section : F. CALMÈS.

Les vœux adoptés par la Section seront soumis à l'examen des Commissions de l'Assemblée générale de l'U.A.G.

GROUPEMENT DU NORD

Compte-rendu de l'Assemblée du Dimanche 18 Mars 1934

Le Groupement a tenu son Assemblée annuelle, le dimanche 18 mars, Salle du Conservatoire de Musique de Lille.

Cette dernière a été précédée d'un déjeuner amical servi au Restaurant Alcide et réunissant quatorze camarades.

La séance est ouverte à 2 h. 30, sous la présidence de Planquette, entouré des membres de la Commission, sauf Delaplace et Bridoux.

Planquette adresse ses remerciements à la municipalité, aux membres donateurs et souscripteurs et constate avec regret que moins de camarades sont présents ; il est cependant nécessaire plus que jamais de se grouper alors que les difficultés ne sont pas aplanies et que le Conseil a besoin de se sentir appuyé de tous les membres de l'Union.

Il déplore le décès de trois de nos camarades : Lefebvre, Deroyère et Lequenne, décès d'autant plus sensibles que ces camarades étaient de fidèles habitués de nos Assemblées.

Il présente Noireaux, vice-président de l'Union, délégué par le Bureau de Paris, et lui offre la présidence d'honneur. Noireaux dit à l'Assemblée combien il est heureux de se retrouver parmi nous, puisqu'il a eu le plaisir d'être aux côtés d'Izaac lors de la formation du Groupement en 1922 ; il assure l'Assemblée du dévouement inlassable du Conseil et du Bureau et dit combien Planquette a raison de prêcher l'Union.

Vingt-neuf camarades sont présents : Planquette, Muret, Derunder, Boé, Laignel, Bartier, Boulert, Prud'homme, Demalaine, de Budt, Seury, Brebion, Pottier, Guermonprez, Déquart, Daubersy, Fauvergue, Burgard, Duforest, Notelet, Boo, Vanderstrenen, Webber, Charles (H.), Michel (Achille), Doual, Mariet, Liagre, Goossens.

Excusés : Dozinel, Guilbert, Lehoucq.

Lecture du compte rendu de l'Assemblée régionale du 12 mars 1933 et du procès-verbal de la réunion d'Hazebrouck du 15 octobre, qui sont adoptés à l'unanimité.

Lecture par notre trésorier, M. Piat, du rapport financier et du bilan du dernier exercice ; adoptés.

Le Président met aux voix le rapport moral de l'Union, présenté par Amblard et le rapport financier présenté par L'Evesque ; adoptés sans observations. Le Président en profite pour souligner l'activité toute particulière déployée par Amblard et indique combien il est profitable aux membres de l'Union de voir s'étendre, sur le Bulletin, le champ d'action des informations.

Noireaux donne connaissance des dernières modifications apportées dans le règlement des maisons de repos et, à ce sujet, de Budt, comme victime civile, s'étonne du rejet de sa proposition ; après explications du secrétaire, et après une discussion assez vive au sujet de la situation des victimes civiles au sein de l'Union, la réglementation est adoptée.

Plusieurs camarades demandent des explications au sujet de la révision des pensions et des questionnaires à remplir.

Les vœux présentés par la Section, ainsi que par le camarade Brebion, sont adoptés et seront soumis à l'examen des Commissions de l'Assemblée générale.

Un vœu de Michel (Eugène) n'est pas pris en considération.

L'Assemblée réélit sa Commission à l'unanimité et désigne Planquette pour la représenter à l'Assemblée de Paris.

Planquette invite les camarades à assister nombreux à cette dernière et à rehausser ainsi l'éclat de cette solennité, puis il fixe au premier dimanche d'octobre la réunion de la Commission à Hazebrouck.

Noireaux, avant de clôturer la séance, tient à exprimer sa joie d'avoir assisté à une Assemblée aussi disciplinée ; il renouvelle aux camarades le témoignage de son dévouement et de celui des membres du Conseil et se fera un plaisir de transmettre à ce dernier, et particulièrement au Bureau, les félicitations et les remerciements de l'Assem-

blée pour la bonne gestion de notre Association ; il espère que la Maison de l'Aveugle entrera bientôt dans la période des réalisations. Il emportera de sa visite à Lille le réconfort de la camaraderie qui unit les membres de notre grande famille.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à quatre heures et demie.

Le Secrétaire :
Léon MURET.

Section du Nord et du Pas-de-Calais

SITUATION FINANCIERE

Report octobre 1932.....		13.276 65	
RECETTES			
Intérêts-placements	424 55		
Donateurs	50 »		
Souscripteurs	997 65	1.472 20	
		14.748 85	
DÉPENSES			
A l'Union 10 %, cotisation.....	100 25		
Assembl. jetons présence.....	515 »		
Déplacements du délégué.....	273 25		
Imprimés, timbres, recettes, abonnements....	125 25		
		1.013 75	
ACTIF			
Espèces, banque et portefeuille.....		13.735 10	
		14.748 85	
		14.748 85	

**Procès-verbal de l'Assemblée annuelle
de la Section départementale
de la Seine-Inférieure, le 18 Mars 1934**

La séance est ouverte à 10 heures sous la présidence du camarade Cagnard, Président.

Le Secrétaire donne lecture du procès-verbal de la précédente Assemblée. Le procès-verbal est adopté.

Le Président fait part qu'il a reçu du camarade Devarrieux une lettre dans laquelle il proteste contre le fait que les délégués de la section à l'Assemblée de l'U. A. G. n'ont pas défendu un vœu qu'il avait proposé à la précédente Assemblée de la section, et envoie sa démission de membre. Angot intervient pour montrer qu'au contraire les délégués ont défendu le vœu et ne peuvent être rendus responsables de son rejet. A l'unanimité, il est décidé qu'une lettre sera envoyée au camarade Devarrieux pour lui demander de revenir sur sa décision.

Puis le Président présente le camarade Amblard venu représenter l'U. A. G. à notre Assemblée générale. Amblard est connu de tous pour l'activité qu'il déploie pour la défense des droits des Aveugles de guerre et des applaudissements unanimes l'accueillent lorsque le camarade Cagnard lui passe la présidence de l'Assemblée.

Amblard remercie en quelques mots les camarades pour la sympathie qu'ils lui témoignent. Il apporte à tous le salut des membres du Conseil de Paris et renouvelle à chacun l'assurance de son dévouement au service de ses camarades Aveugles de guerre.

Le Secrétaire donne lecture du rapport moral du Conseil d'administration de l'U. A. G. qui est adopté par acclamations. M. Varnier, trésorier, donne le rapport financier de l'exercice 1933. Cet exercice se clôt avec un avoir en caisse de 3.574 fr. 70, puis M. Fouré, Commissaire aux comptes, informe l'Assemblée qu'ayant vérifié les comptes à l'aide de toutes les pièces comptables justificatives, il les a trouvés exacts. Le rapport financier est donc adopté.

Les applaudissements de l'Assemblée se joignent à la voix du Président pour remercier le Trésorier de sa bonne gestion et le Commissaire aux comptes de son dévouement à la section.

Le Secrétaire présente ensuite le rapport moral du Président. Le Président montre les résultats obtenus depuis l'année dernière, notamment en faveur des veuves des Aveugles de guerre ; il expose les démarches faites auprès des autorités en faveur de camarades et indique les résultats encourageants de ses efforts pour recruter les membres honoraires. En face des difficultés présentes, il fait un pressant appel à l'union de tous et remercie tous ceux qui apportent leur concours à la section.

Le rapport est adopté et Dupuis se fait l'interprète de l'Assemblée

pour remercier le Président dont le dévouement et l'activité sont appréciés de tous.

Il est procédé à l'appel des membres; l'effectif total étant de 52 membres, 35 sont présents, 10 se sont excusés en envoyant leur pouvoir, 7 ne se sont pas excusés.

L'ordre du jour appelle l'élection de trois membres du Conseil en remplacement des camarades Angot, Dupont, Frère, dont les pouvoirs sont expirés; à l'unanimité ces trois camarades sont réélus.

Puis lecture est donnée d'une motion présentée par le Conseil d'administration de la section en faveur des Aveugles de Guerre non encore pensionnés. Au moment où par suite de la crise les œuvres de secours disparaissent, la motion demande à l'U. A. G. de reprendre à nouveau les dossiers de ces camarades et d'essayer de les faire aboutir. Le Président indique que cette motion a été envoyée en communication à tous les Présidents des sections de France et qu'il a déjà reçu sept réponses favorables.

Amblard intervient pour dire que l'U. A. G. s'est déjà occupée très activement de ces camarades, mais il montre la difficulté de la tâche en raison des trop grandes insuffisances de preuves concernant l'origine des blessures de ces camarades. Néanmoins l'U. A. G. continue ses efforts. Angot insiste pour demander que ces camarades soient au moins admis au titre de membres associés, ce qui serait pour eux une force morale appréciable et les ferait bénéficier dans leur demande du patronage de l'U. A. G. Cette motion est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, Amblard prend la parole pour compléter le rapport moral de l'U. A. G. en exposant l'action de l'Union depuis la présentation de ce rapport. L'Union a dû intervenir, notamment à l'occasion des menaces dont étaient l'objet les pensions des mutilés et au sujet de l'établissement du statut des grands invalides. Sur le premier point, Amblard pense que la situation des grands mutilés sera sauvegardée, sur le deuxième la question est encore à l'étude, mais l'U. A. G. a fait intervenir son point de vue au sujet de la modification de l'article 10 et a demandé des assurances pour l'établissement du nouveau barème.

Amblard indique encore les efforts faits pour améliorer les maisons de repos des Aveugles de guerre et en particulier Franceville et il termine en disant le plaisir qu'il éprouve en se trouvant au milieu des camarades de la section de la Seine-Inférieure. La séance est levée à midi.

Étaient présents : Cagnard, Président; Angot, Vice-Président; Lemarchand, Secrétaire; Eiselé, Frère, Dupont, Abraham, membres du Comité d'administration; Varnier, Trésorier voyant; Fouré, Commissaire aux comptes; Boulanger, Secrétaire voyant; Adam, Dupuis, Hédouin, Picot, Mauconduit, Logrin, Talleur, Giroux, Verwort, Bachelet, Féret, Bellenger, Leroy (Marcel), Buisson, Lesade, Leconte, Lucas, Vaxelaire, Motte, Feugray, Berrod, Viel, Toutain, Leroy (Albert), Montfort, Leblond, Gilles, Simon.

Se sont excusés en envoyant leur pouvoir : Prevel, membre du Comité; Quesne, Bienvenu, Chatonnier, Godard, Noël (Eugène), Cressent, Garaud, Rost, Vincent, Fessard.

Le Président :
CAGNARD.

A l'issue de la réunion, un banquet réunissait les camarades, leurs guides et les invités de la section. Une centaine de convives étaient heureux de se trouver dans cette cordiale atmosphère que seuls savent créer les Aveugles de guerre.

M. Métayer, député-maire de Rouen, dit au dessert toute la sollicitude de la ville de Rouen pour les Aveugles de guerre du département et les assura de sa constante sympathie.

De nombreux délégués d'Associations de combattants et de mutilés vinrent apporter à nos camarades l'expression de leur cordiale amitié.

Amblard, délégué de l'U. A. G., admira la parfaite tenue de cette réunion et le bon fonctionnement de la section, disant combien il était réconfortant de voir les représentants des Associations manifester leur affection pour nos camarades de cette capitale de Normandie, qui est un peu la province des Aveugles de guerre, puisque notre domaine de Franceville se trouve dans cette belle région.

Enfin, M. Desmars, préfet de la Seine-Inférieure, qui avait assisté le matin à la réunion et fait don de cannes blanches à nos camarades, s'étant excusé de ne pouvoir assister au déjeuner, s'était fait représenter par un conseiller de préfecture qui, en termes choisis, assura les Aveugles de guerre de la fidèle sollicitude de M. le Préfet.

Une joyeuse sauterie eut ensuite lieu, terminant agréablement cette journée qui concourrait fortement à unir toujours plus étroitement les Aveugles de guerre.

Section de la Seine-Inférieure — Rapport moral

Mes Chers Camarades,

Comme chaque année, votre Conseil d'administration tient à vous rendre compte du travail fait pour la Section et dans l'intérêt des Aveugles de Guerre.

Depuis notre dernière Assemblée générale de février 1933, nous sommes restés en liaison constante avec l'U.A.G. par le courrier reçu qui nous permet de suivre les réunions du Conseil d'administration de l'U.A.G. et de nous rendre compte du travail fourni par lui.

Je tiendrai de suite à remercier le camarade Amblard, secrétaire général, pour l'empressement qu'il apporte à répondre à nos demandes de renseignements ainsi qu'à notre correspondance. Je dois vous dire également que le Comité désigné pour la Maison de l'Aveugle mène cette affaire assez activement et nous espérons avoir, d'ici peu, une solution favorable.

L'année dernière, nous avons encore renouvelé le vœu concernant la pension de nos veuves; nous avons la satisfaction de lire dans le Rapport moral de l'U.A.G. et de pouvoir vous dire que c'est enfin une chose acquise.

Pour la bonne marche de notre Section et pour pouvoir surmonter les obstacles qui sont à prévoir dans l'avenir concernant nos pensions, soit par diminution ou difficultés politiques, ou dans tout autre cas nous menaçant, nous devons rester groupés plus étroitement que jamais en éliminant le moins de camarades possibles, c'est-à-dire que tout camarade devenu aveugle après guerre pour cause de maladie contractée aux armées et muni de la carte du combattant doit faire partie de l'Union plutôt que de toute autre Société; pour cela, chers camarades, nous allons vous proposer une motion à laquelle, j'espère, vous ferez bon accueil et, d'ailleurs, j'ai communiqué cette motion à tous les chefs de section de l'U.A.G., plusieurs l'ont déjà accueillie favorablement.

Nous avons fait plusieurs démarches auprès de M. le Préfet pour quantité de nos veuves et de nos camarades; chaque fois, nous avons été reçus très cordialement et obtenu satisfaction; M. le député-maire de Rouen nous reçoit avec beaucoup de sympathie chaque fois que nous nous adressons à lui; notre Section est toujours au premier rang parmi les groupements de combattants, nous vous représentons partout en nous efforçant toujours de faire connaître de plus en plus l'U.A.G.

et notre Section; mais, pour qu'une Section ait une valeur, il lui faut des fonds, car nous avons des frais de déplacement, frais de représentation, frais de bureau et une correspondance considérable, ainsi qu'une permanence avec téléphone. Pour subvenir à tous ces frais de gestion, et ne recevant plus de dons et voulant nous suffire à nous-mêmes, nos membres honoraires, qui étaient de 119 en 1933, ont été portés au chiffre de 300 cette année. Je voudrais pouvoir remercier les habitants de Rouen qui ont tant de considération pour nous et nos camarades non pensionnés.

Maintenant, mes chers camarades, en qualité de Président de votre Section, je me permets, au nom du Conseil d'administration, de remercier M. le Préfet de la Seine-Inférieure pour le bon accueil qui nous est toujours fait à la Préfecture et pour la distribution de cannes blanches qui va être faite aujourd'hui en son nom.

Je remercie M. le député-maire et les membres du Conseil Municipal; je remercie, d'une façon spéciale, notre tout dévoué Président d'honneur, M. Métellus Brabant, qui prend chaque année une si grosse part aux frais de notre déjeuner familial et toujours prêt à nous donner ses bons conseils. Je remercie particulièrement notre tout dévoué Trésorier, M. Varnier, pour sa bonne gestion financière, M. Fourre, notre Commissaire aux comptes, pour sa juste vérification de la comptabilité. Je remercie M. Boulenger, Secrétaire, pour toute la bonne volonté qu'il apporte à nos réunions et à la rédaction de nos procès-verbaux. Je remercie M. Bavent pour l'empressement qu'il apporte à assurer la permanence. Je remercie aussi M. Tronel pour la complaisance qu'il met dans les écritures de la Section, puis conduire le Président dans ses déplacements et pour la régularité des encaissements des membres honoraires.

Je remercie de tout cœur les camarades aveugles faisant partie du Conseil d'administration et je remercie également, à titre de Président du Comité de Secours de la Fondation Houbart « Pour les Aveugles de Guerre non pensionnés et pensionnés, veuves et orphelins de ceux-ci », les camarades aveugles et voyants faisant partie de ce Comité de Secours.

L'année dernière vous êtes venus en nombre respectable à notre Assemblée générale et, cette année, nous sommes heureux de constater que vous avez répondu nombreux à notre appel, ce qui est pour nous le meilleur encouragement pour continuer à travailler avec cœur au

bien de tous, et de bien servir notre devise d'union et de concorde pour les Aveugles, par les Aveugles.

Pour le Conseil d'administration :
Le Président : CAGNARD.

Procès-verbal de l'Assemblée annuelle de la Section interdépartementale du Gers et des Hautes-Pyrénées, le 25 Mars 1934

La séance est ouverte sous la présidence du camarade Lagarde, délégué de l'U.A.G.

Sont présents à la réunion :

MM. Bregail, Trésorier, et Corrominas, Commissaire aux comptes, membres voyants.

Les camarades Lagarde, Chalendar, Tauziet, Ducos, Lajouanne, Arzagot, Cayrel, Lacour, Massé, Daliot, Junqua, Milhas, Fourcade, Galis, président de la Section du Lot-et-Garonne.

Excusé : Duffaut.

Chalendar ouvre la séance ; il souhaite la bienvenue au camarade Lagarde et passe à l'ordre du jour, qui comprend le compte rendu moral, le compte rendu financier, l'élection des membres du Bureau et les vœux émis par l'Assemblée.

Compte rendu moral. — Lecture est donnée de l'action de nos parlementaires auprès du Gouvernement, en réponse aux demandes que nous leur avons faites.

Compte rendu financier. — M. Corrominas, le dévoué Commissaire aux comptes, donne lecture du compte rendu financier.

La situation financière de la Section s'établit comme suit :

Recettes : 670 fr. ; dépenses : 145 fr. ; avoir en caisse à ce jour : 525 francs.

L'ordre du jour appelle ensuite le renouvellement du Bureau.

Le Bureau ne subit d'autre modification que l'élection du camarade Massé, en remplacement du camarade Duffaut, qui ne peut, en

raison de ses multiples occupations, assister régulièrement aux réunions.

Les vœux adoptés par la Section seront soumis à l'examen des Commissions de l'Assemblée générale.

L'ordre du jour étant épuisé, le camarade Lagarde prend la parole et dit sa joie de se retrouver parmi les camarades de la Section. Il donne ensuite des renseignements très détaillés au sujet de « La Maison des Aveugles », et prie les camarades qui auraient des suggestions à soumettre au sujet de la disposition de ladite maison, de ne pas manquer d'en informer le Bureau de l'U.A.G. Toutes les idées sou- mises seront, dit-il, étudiées de très près.

Il parle ensuite des Associations spécialisées et explique, pour quelles raisons, les camarades Aveugles de Guerre doivent refuser de faire partie de ces Associations.

Il donne également des renseignements concernant les blessés crâniens, bénéficiaires de la loi du 22 février 1929, et du barème qui doit leur être appliqué.

La séance est levée à midi et rendez-vous est pris, pour midi trente à l'Hôtel de la Poste, où un banquet réunit les camarades et leurs guides.

Durant tout le repas, la plus franche cordialité n'a cessé de régner. Au dessert, le camarade Lagarde, avec sa gaîté et sa franchise naturelles, remercie les camarades de la Section de leur bon accueil et leur demande de se rendre à l'Assemblée générale de l'U.A.G. où il sera heureux de se retrouver parmi eux. Il lève son verre à la prospérité de la Section !

Après lui, notre sympathique Commissaire aux comptes, M. Corrominas, prend la parole. Il nous dit que c'est pour lui un grand honneur de se retrouver parmi nous et que c'est de grand cœur qu'il sera toujours à la disposition des camarades. Après avoir félicité les camarades de s'être groupés et de se rendre nombreux aux réunions, il lève son verre à la prospérité de la Section du Gers et des Hautes-Pyrénées et de l'U.A.G. tout entière.

A quinze heures, les camarades des régions éloignées, obligés de repartir, se sont séparés, enchantés d'avoir passé une bonne journée, en se donnant rendez-vous pour la prochaine Assemblée.

Le Président : CHALENDAR.

Le Secrétaire : TAUZIET.

Compte-rendu de l'Assemblée annuelle de la Section du Maine-et-Loire, le 18 Mars 1934

La Section du Maine-et-Loire a tenu son Assemblée générale, le dimanche 18 mars à l'Hôtel du Bon-Coin à Angers, sous la présidence du camarade Cointepas.

Celui-ci après avoir constaté avec regret l'absence de plusieurs fidèles habitués des réunions, et déploré qu'un nombre encore trop grand de camarades ne croit pas utile de témoigner leur sympathie par un mot d'excuses, se réjouit de pouvoir présenter un nouveau membre : Lelé, d'Angers, auquel il souhaite la bienvenue.

Puis, il trace rapidement le bilan de l'année écoulée pour la Section et signale le départ du camarade Vernet, de Châteauneuf, qui a quitté le département pour la région du Nord et laisse parmi tous le meilleur souvenir et d'unanimes regrets.

Après avoir exposé la triste situation financière de la Section, dont la caisse est à peu près vide, le Président donne la parole à M. de la Villebiot, Président d'Honneur, qui met les camarades au courant de ses efforts et de ses démarches en vue du rétablissement de la quête du Comité de Patronage au Grand Théâtre, seule ressource de la Section.

On fait ensuite un examen rapide du rapport moral et financier de l'Union, qui est approuvé par la motion suivante : « La Section de Maine-et-Loire fait pleine confiance à l'Union pour défendre énergiquement les droits des Aveugles de Guerre et poursuivre, dans la mesure du possible, la réalisation des vœux encore en suspens. »

Lecture est donnée d'une lettre de la Section de la Seine-Inférieure en faveur des Aveugles de Guerre non pensionnés. On décide alors d'appuyer, dans un sentiment de solidarité et de camaraderie, le vœu déposé par cette Section, mais de faire avant tout confiance à l'Union pour étudier avec soin et bienveillance cette question et la régler au mieux des intérêts de tous. »

Enfin, on procède à l'élection du Bureau de la Section, lequel est maintenu, et on désigne Panterne, et à son défaut Galard, comme délégué à l'Assemblée générale de Paris.

Un petit banquet est ensuite servi et présidé par M. de la Villebiot qui, en termes très chaleureux, assure la Section de son entier

dévouement. Cointepas répond alors en saluant en M. de la Villebiot le fidèle représentant de l'Anjou qui n'oublie pas, et le remercie au nom de tous de ses énergiques interventions auprès de la municipalité d'Angers en faveur de la Section.

La réunion, empreinte de la plus cordiale gaîté, se termine enfin par un petit concert improvisé qui ne manqua ni d'intérêt ni d'entrain.

Avis divers

Occasion : Machine à écrire « Hamond », avec 3 navettes donnant 3 modèles d'écriture différents, possédant un clavier dont les touches portent, outre les caractères normaux, des caractères Braille. Machine complètement revisée et en parfait état mécanique, ayant coûté plus de 4.000 francs, à céder au prix exceptionnel de 450 fr.

S'adresser à M. Husson, fabricant, Blevaincourt (Vosges).

A louer pour la saison d'été petite maison meublée, comprenant 4 pièces, grand garage. Beau site, à 3 km. de Bagnoles-de-l'Orne, forêt de sapins à 500 m. Approvisionnement à la ferme située à 50 m. de la maison.

S'adresser au camarade Artel, rue de la Victoire, La Ferté-Macé (Orne).

A vendre d'occasion, bonne machine à tricoter, 80 cm. jauge 7. S'adresser au camarade René Couesnon, 36, rue de la Villa, Sèvres (Seine-et-Oise).

Notre camarade Larue (Louis), de la Rochepot, par Nolay (Côte-d'Or), nous informe qu'il fournirait :

1° Aux camarades désireux de connaître les véritables bons vins de Bourgogne, des vins fins Pinot blanc Meursault, à 13 francs la bouteille, et des vins fins Pinot rouge Chassagne-Montrachet, à 10 fr. la bouteille, le tout livrable en caisses de 25 bouteilles, rendu franco de port et d'emballage. Expédition directe de la propriété. Médaille d'Or, Exposition Paris 1932.

2° De superbes plants de vigne, greffés racinés, en vin ordinaire, pinots fins rouge ou blanc, treilles raisins de table toutes variétés, sélection garantie. Prix sur demande.

S'adresser au camarade Louis Larue, La Rochepot par Nolay (Côte-d'Or).

Dons avec affectation spéciale pour la création de la " Maison des Aveugles de Guerre "

Caisse d'Epargne de Chambéry (Savoie), 400 fr. — Ville d'Auray (Morbihan), 50 francs. — Département de la Haute-Saône, 100 francs.

Liste des Donateurs

Mme Preneux, Tessin-la-Demi-Lune (Rhône), en souvenir de son fils, Olivier, 25 fr. — Les élèves et les fonctionnaires du Lycée Lakanal, à Sceaux (Seine), 100 fr. — Mme Veuve Jean Schott, Hurligheim (Bas-Rhin), 100 fr. — M. R. Helft, à Paris, 100 fr. — Ecole Normale de Digne, 10 fr. — M. Calberac, à Castres, 15 fr. — M. Gerber, à Metz, 20 fr. — M. Charles Strauss, Neuilly-sur-Seine, 150 fr. — Mme A. Cottin, à Paris, 100 fr. — Notre camarade Devèze, 50 fr. Les élèves des classes des mathématiques du Lycée Henri-IV, à Paris, 3.000 fr. — Protection et bonne santé de notre famille, 300 fr. — Anonyme Mme G. H., 20 fr. — Notre camarade Tihon, 20 fr. — M. le proviseur du Lycée de Toulon, 250 fr. — Mme Gendrot, Aulnay-sous-Bois, 50 fr. — M. Gérald Dobède, Bournemouth (Angleterre), 765 fr. — Groupement de défense des intérêts du commerce parisien des soieries, rubans et velours, 200 fr. — Marquise de Puivert, à Paris, 200 fr. — M. le maréchal Pétain, 200 fr. — M. Lassieur, à Vitry-sur-Seine, 50 fr. — Divers, 733 fr. 65.

TABLEAU D'HONNEUR

IZAAC, président honoraire.
BOURGIGNON, secrétaire général honoraire.
FAVRET, secrétaire général honoraire.
CONAN, secrétaire général honoraire.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : SCAPINI ; Vice-Présidents : FAVRET, LEVEAU, NOIREAUX.
Secrétaire général : AMBLARD.
Trésorier : Gaston L'EVESQUE.
Membres : BARDOUX, BERTRAND, BLONCOURT, BOIS, BRUSSON, CABASSON, CÉRÉ-LABOURDETTE, CONAN, COURTEIX, DERUNDER, FAUVEL, GRILLET, GUILLAM, IZAAC, LAFARGUE, LAGARDE, LAUTÉ, MALGAT, MULLER, NICOLAI, PETITJEAN, ROBERT (Maurice), ROY (Georges), SATGÉ.

COMITÉ D'ACTION

M. le baron DE TRAVERSAY, Président ;
Mlle ARBEL, Vice-Présidente honoraire.
Mme CONTAMIN, Vice-Présidente ;
M. le colonel DE TRAVERSAY, Vice-président ;
M. Oscar BLOCH, Secrétaire ;
M. AUTERBE, Sous-Directeur à la Compagnie « L'Union » ;
Mme DU BOS ;
Mme BROQUIN ;
M. Marcel BLOCH ;
M. le marquis DE CHAUMONT-QUITRY ;
M. CHEFFER ;
M. Pierre CHÉROT ;
Mme CHEVALIER ;
Mme Francis DE CROISSET ;
Mlle JALAGUIER ;
Mlle D'HERBEMONT ;
Mme HENRI ;
Mme KALT ;
Mme L'EVESQUE ;
Mme LÉVY-WEIS ;
M. MAYER ;
Mme MEYER ;
Mme MUS ;
M. PASCAL

